



## CADRE DE PARTENARIAT DES FAITIÈRES D'ONG DU SENEGAL (CAPFONG)

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le CAPFONG vers la ratification du Pacte Social des Organisations à but non lucratif le jeudi 22 avril 2021

Il apparaît que la présente convention collective du commerce est en inadéquation avec les activités spécifiques des Organisations à but non lucratif (OBNL). Les textes en vigueur ne permettent pas une prise en charge adéquate de la réalité et du milieu professionnel des OBNL.

ONGIS, la PFONGUE et le CONGAD (réunies au sein du Cadre de partenariat des faitières d'ONG) se sont donc réunies afin d'élaborer un pacte social propre aux OBNL opérants au Sénégal qui se substituera à la convention collective du commerce.

1

Après un processus participatif et inclusif des OBNL et des autorités sénégalaises, ayant permis d'examiner et d'adapter les articles du Pacte Social aux pratiques courantes des acteurs de la société civile tout en s'assurant du bon respect des textes sénégalais en vigueur, le **CAPFONG organise une cérémonie de signature le jeudi 22 avril 2021 à 10h.**

Sont attendus à cette cérémonie, les représentants de l'Etat : la Présidence de la République, le Haut Conseil du Dialogue Social, la Direction du Travail et de la Sécurité Sociale, la Direction du Partenariat avec les ONG. Les représentants des institutions internationales : le Système des nations unies (SNU), la Délégation de l'Union européenne au Sénégal, l'USAID et le G15. Les représentants de la société civile (CONGAD, ONGIS, PFONGUE, PFANE, CNCR, COSEF et le Sen-RTT).

Fait à Dakar le 14 avril 2021

### CONTACTS

#### CONGAD

Tél : 33 827 54 94 ;  
Courriel :  
[congad@orange.sn](mailto:congad@orange.sn)

#### ONGIS

Tél : 77 447 64 75 ;  
Courriel :  
[ongis@ongis.org](mailto:ongis@ongis.org)

#### PFONGUE

Tél : 77 471 40 66 ;  
Courriel :  
[contact@pfongue.org](mailto:contact@pfongue.org)